

# Bruxelles Patrimoines

38

Printemps 2025

# U



[urban.brussels](http://urban.brussels)

Dossier  
**FOCUS**  
**1939-99**

5



# Les jardins et parcs de l'après-guerre

## Un patrimoine fragile à valoriser

---

**CATHERINE LECLERCQ, MARGAUX DENYS**

DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE NATUREL  
DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL, URBAN.BRUSSELS

---

NDLR

Les jardins et les parcs de l'après-guerre viennent rarement à l'esprit lorsque l'on songe au patrimoine naturel du territoire bruxellois, ou lorsque l'on évoque l'histoire stylistique des jardins. Pourtant, ils reflètent bien l'esprit de leur époque et en sont parfois des témoins précieux. Parcourons ensemble quelques réalisations remarquables ou emblématiques, dont certaines sont classées ou inscrites sur la liste de sauvegarde.



*Le Parador*, avenue Louis Jasmin n° 297 à Woluwé-Saint-Pierre.  
Jacques Dupuis, 1946-1948 (N. Schimp © urban.brussels, 2020).

## CARACTÉRISTIQUES DES JARDINS EUROPÉENS D'APRÈS-GUERRE

Parent pauvre du Mouvement moderne dans les arts, l'architecture et la création, le jardin moderne européen voit néanmoins le jour grâce aux pionniers du Mouvement moderne et du Bauhaus avant de se développer aux États-Unis pendant la guerre. Ses concepts trouvent ensuite une diffusion en Europe au cours des années 1950<sup>1</sup> et fleurissent durant les Trente Glorieuses.

Dès l'entre-deux-guerres, un nouveau style de jardins se propage, inspiré par les courants architecturaux de l'Art Déco et du Mouvement moderne d'une part, et par de nouvelles tendances en matière d'arts plastiques, notamment le cubisme. Des paysagistes et théoriciens des jardins tels qu'André Véra et Jean Canneel-Claes tracent les prémices de ces jardins dits «modernistes» (voir encadré). Leurs compositions, simples et épurées, présentent des tracés généralement réguliers et architecturés figurant des formes géométriques. Ils intègrent de nouveaux matériaux<sup>2</sup>, et font aussi référence aux ordonnancements néoclassiques. Des architectes et aménageurs urbains s'essayent également à la création de jardins ou de zones vertes, notamment Le Corbusier, qui favorisera à l'inverse, des paysages «libres» bucoliques où il imagine des bâtiments aux lignes épurées. Comme déposés sur le terrain, ces volumes contrastent fortement avec de vastes étendues qui évoquent une nature champêtre idéalisée<sup>3</sup>. Ces approches variées esquissent déjà les grandes lignes des tendances qui se développeront ensuite entre les années 1950 et 1970<sup>4</sup>.

Les caractéristiques des espaces verts conçus après-guerre s'inscrivent souvent en réaction aux événements et aux changements sociaux qui ont eu lieu pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Ils se caractérisent notamment par une approche fonctionnaliste et utilitaire de l'espace, une rationalisation de la

composition, un relatif souci d'écologie. Les jardins sont envisagés comme une prolongation visuelle de l'espace intérieur qu'autorisent de grandes baies vitrées. Ils sont d'un entretien aisé et présentent peu d'artifices coûteux. Ces espaces verts intègrent des zones de détente et de loisirs tels que des aires de jeux pour enfants, des terrains de sport, des zones de repos et des espaces pour les activités sociales. Les impératifs de reconstruction et d'urbanisation rapide des territoires dévastés par les conflits, les besoins prononcés de création de logements, ainsi que l'influence des capitaux étrangers via le plan Marshall guideront également certains choix en matière d'aménagement.

L'influence de la Charte d'Athènes<sup>5</sup> (1941) – de ses principes de zonage, de séparation des fonctions et de constructions en hauteur ainsi que de ses mots d'ordre «soleil, verdure, espace» – est en outre largement perceptible dans les jardins et parcs d'après-guerre, comme le montrent les exemples bruxellois que nous présentons ci-après. C'est d'ailleurs à la même période que naissent les notions d'«espaces verts», de «paysagisme d'accompagnement» et de «verdissement». Les zones vertes résiduelles autour de grands ensembles bâtis sont aménagées avant tout en tant qu'espaces communs simples et fonctionnels, offrant de l'air pur et consacrés à l'exercice physique. Néanmoins, qu'ils s'inscrivent ou non dans les préceptes de la Charte d'Athènes, les parcs et jardins conçus après-guerre prennent des formes diversifiées et parfois éclectiques ou historicistes. En Europe, l'application des préceptes de Le Corbusier en matière de paysages «pseudo-naturels» se traduit, par exemple, par une remise au goût du jour des principes du jardin paysager irrégulier, dans une réinvention moderniste simplifiée, que J. P. Le Dantec qualifie de «paysagisme néo-alphandiste standard réactualisé». Pour ce même auteur, l'idéologie du «verdissement» peut se résumer ainsi : «À l'époque, le discours de l'architecte, c'était demander au paysagiste du gazon et des arbustes afin de laisser voir l'architecture.»<sup>6</sup>

1. BROWN, J., *Le jardin moderne*, éd. Actes Sud, 2000, pp. 7 et 15.

2. Par exemple ciment, béton armé, céramique, mosaïque, verres colorés, grande variété de ressources horticoles nouvelles, luminaires électriques (FORESTIER, J. C. N., 1925, cité par LE DANTEC, J. P., LE DANTEC, T., *Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins. Le sauvage et le régulier*, éd. Le Moniteur, 2019, p. 142).

3. On citera par exemple le pavillon de l'Esprit Nouveau et ses jardins, conçus en 1925 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret pour l'Exposition internationale des arts décoratifs de Paris, ou celui de la villa Savoye à Poissy (1929).

4. LE DANTEC, J. P., LE DANTEC, T., *Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins. Le sauvage et le régulier*, éd. Le Moniteur, 2019.

5. La Charte d'Athènes a constitué un document de référence pour nombre d'architectes et urbanistes modernistes dans l'entre-deux-guerres et l'après-guerre. Posant les principes de conception de la ville fonctionnelle, sa première version fut le fruit du 4<sup>e</sup> Congrès international d'architecture moderne (CIAM), présidé par Le Corbusier, en 1933. Elle introduit notamment le principe de zonage et de séparation des fonctions dans l'espace. La version retravaillée de ce texte-cadre fut publiée en 1941 et devint alors connue du grand public. Plus tard, le modèle de ville proposé, appliqué et adapté dans de nombreux pays, fit l'objet de certaines critiques.

6. LE DANTEC, J. P., LE DANTEC, T., *Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins. Le sauvage et le régulier*, éd. Le Moniteur, 2019, p. 211. La citation est de Jacques Simon, paysagiste et enseignant. Au sujet d'Alphand, voir encadré à la fin de cet article.

7. L'AJAJM a été fondée en 1935 par le Belge Jean Canneel-Claes et le Canadien Christopher Tunnard, inspirés par l'initiative de création de l'Association des Congrès internationaux d'architecture (CIAM) menée par des architectes modernes, dont Le Corbusier. L'AJAJM réunit les principales figures de l'architecture des jardins modernistes autour de la conception rationnelle d'une nouvelle approche paysagère et d'aménagement des espaces verts. Elle vise également à accroître la reconnaissance du métier d'architecte de jardin et à développer des liens avec les urbanistes et architectes. D'autres fédérations nationales ou internationales se développeront ensuite (ABA, IFLA).

Les principes généraux de l'urbanisme fonctionnaliste exprimés dans la Charte d'Athènes (1941) édictent que les surfaces libres entourant les constructions sont aménagées en tant que prolongement direct ou indirect de ces dernières. L'approche guidant la création d'espaces verts dits « fonctionnels » – définie dans le cadre de la constitution de l'Association internationale des architectes de jardins modernistes<sup>7</sup> (AIAJM) et de son premier congrès (1935) – valorise des aménagements relativement épurés se conformant aux préceptes déterminant que « la fonction crée la forme » et que « le beau est fonction de l'utile »,

composés de quelques éléments pratiques et utiles à qui en fait usage, distribués en vertu d'un rythme architectural précis et d'une ordonnance géométrique, tout en favorisant néanmoins une conception tenant si possible compte du contexte et préservant, le cas échéant, les arbres d'intérêt déjà existants<sup>8</sup>. Dans cette optique, la scénographie des espaces non bâtis est donc fréquemment conçue ou remodelée pour s'accorder à l'architecture des bâtiments qui y sont érigés et la mettre en valeur, comme ce fut le cas pour le siège de La Royale Belge le long du boulevard du Souverain.

8. CANNEEL-CLAES, J., « L'évolution de l'art des jardins », in *Bâtir*, n° 67, Bruxelles, 1938, pp. 247-250; CANNEEL-CLAES, J., « Le jardin fonctionnel », in *Bâtir*, n° 1933, p. 179; SIMORRE, E., *Le Paysage des grands ensembles: des théories urbaines aux pratiques habitantes*, Angers, 2015.

9. LELOUTRE, G., « Façonner la lisière de la forêt avec l'architecture corporative. Royale Belge, Glaverbel et CBR à Watermael-Boitsfort », in *Bruxelles Patrimoines*, n° 23-24 *Dossier Nature en ville*, Bruxelles, 2017, pp. 130-149.

10. CHANCEL, V., LE MAIRE, J., « Le sculpteur et l'architecte. La maison et l'atelier d'Olivier Strebelle par André Jacquain », in *Bruxelles Patrimoines*, n° 26-27 *Dossier Les ateliers d'artistes*, Bruxelles, 2018, pp. 76-85.

11. SAUVAT, A.-M., « Le jardin pittoresque du Musée van Buuren. Entre richesses horticoles et décors naturels », in *Bruxelles Patrimoines*, n° 9 *Dossier Parcs et jardins*, Bruxelles, 2013, pp. 56-87.

12. LELOUTRE, G., « Le Park System d'Anderlecht. Construction d'un espace public pour la couronne verte bruxelloise », in *Bruxelles Patrimoines*, n° 23-24 *Dossier Nature en ville*, Bruxelles, 2007, pp. 114-129.

13. BRAL, G.-J., « La Cité administrative de l'État », coll. *Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire*, n° 44, urban.brussels, 2007.

14. Rue du Pont-Neuf à Bruxelles.

Au fil des décennies, les caractéristiques dominantes des jardins « modernes » connaissent parfois des évolutions, mutations et adaptations. Elles se dessinent dans un climat d'échanges artistiques et culturels variés, favorisés par la multiplication de congrès et de voyages d'études facilités par la démocratisation des voyages en avion. Durant les années 1970, la pratique de l'architecture des jardins se renouvelle encore, en tenant davantage compte des évolutions socio-économiques, de la notion de paysage urbain et des enjeux écologiques.

## LES JARDINS ET PARCS D'APRÈS-GUERRE

À Bruxelles, les parcs et jardins de l'après-guerre n'ont pas encore fait l'objet de campagnes de protection spécifiques; un inventaire de ces sites - œuvres parfois méconnues, dont certaines sont récentes - doit encore être complété afin d'identifier ceux présentant une valeur patrimoniale élevée.

Cependant, nombre d'entre eux ont déjà bénéficié de mesures de protection légales, dans le cadre de la campagne de protection visant des immeubles de l'après-guerre: en raison de leur lien formel intrinsèque, les abords paysagers de certains édifices ont été protégés en même temps que ceux-ci.

C'est le cas, par exemple, des abords de l'immeuble de l'ancien siège de la société Glaverbel (1964-1967), des abords de l'immeuble de l'an-

cienn siège social des Cimenteries Belges Réunies CBR (1967-1970)<sup>9</sup>, ou encore des abords de l'ancien siège de la Banque Lambert (1962 et 1992) (FIG. 1). Le site de *La Mémé* à Woluwe-Saint-Lambert dialoguant avec la surprenante œuvre de Lucien Kroll a aussi été protégé. Le jardin privé du sculpteur Olivier Strebelle, associé à sa maison et à son atelier de style moderniste (1955-1958)<sup>10</sup>, a quant à lui été classé (FIG. 2). Plusieurs réalisations de Jacques Dupuis sont aussi été classées en même temps que leurs écrins de verdure: *Le Parador* (1946-1948), la maison Durieu (1953-1954), la maison Everaert (1953-1954) et la maison Bedoret (1956-1957).

D'autres parcs, jardins ou abords d'importance majeure dans l'art des jardins à Bruxelles ont également été protégés, citons par exemple le jardin du Mont des Arts à Bruxelles, le Labyrinthe et Jardin du Cœur du Musée van Buuren à Uccle (FIG. 3A, 3B)<sup>11</sup>, ou encore le parc de l'ancienne La Royale Belge à Watermael-Boitsfort. Certains parcs intégrés au *Park System* d'Anderlecht<sup>12</sup> sont en outre protégés ou repris à l'inventaire légal des sites, comme le parc des Étangs (FIG. 4) et le parc de Scherdemael.

Enfin, d'autres ensembles moins connus, mais non moins intéressants, mériteraient une mesure de protection, comme le jardin de la Cité administrative<sup>13</sup> de René Pechère, ou celui des AG Insurance de Dan Kiley<sup>14</sup>, malheureusement déjà amputé d'une partie de sa surface.

## THE TOPIARY GARDEN TECHNICAL CONCEPT OF A SPHERE, ON ITS BASE

<p><b>Dimensions :</b>  diam of the sphere : 5,60 m  central column (base), diam 0,50 m, visible part 1,05 m  total height base + sphere : 6,65 m</p> <p><b>Composed of 5 elements :</b>  1 central column + 4 quarters of a sphere, to be assembled on site</p> <p><b>Estimated weight :</b>  sphere on its base (diam 0,50 m) : 10 T.</p> <p><b>Material :</b>  stainless steel, or galvanized metal, in-oven enamelled + large wire mesh (metallic frame)  Economical variant :  central column and base in concrete  (restriction : wind resistance performances)</p> <p><b>Resistance, stability and foundations :</b>  Studies and calculations  by a specialised office in special techniques</p>	<p><b>Execution :</b>  To be executed by a master ironworker</p> <p><b>Plant container :</b>  Concept of the plant containers to be fixed in the structural elements</p> <p><b>Automatic networks :</b>  irrigation and organic fertilisation</p> <p><b>Soil and substract :</b>  definition and composition  (mycorhizes, mulsch, fertilizers, ...)</p> <p><b>Results :</b>  Due to the luminous exposure and vegetal physiology, the best result is obtained with the conical volume. The sphere and the cube present a lack of vegetal development in their inferior zones</p>

## BANQUE BRUXELLES-LAMBERT - BRUSSELS

ARCHITECTS : SKIDMORE, OWINGS & MERRILL

### THE TOPIARY GARDEN ARTISTIC, VOLUMETRIC AND TECHNICAL CONCEPT OF 3 VOLUMES, A SPHERE, A CONE AND A CUBE, ON THEIR BASES, COVERED WITH EVERGREEN CLIMBING VEGETATION



**FIG. 1**  
Topiary Garden Banque ING avenue Marnix n° 24 à Bruxelles. Architecte paysagiste Jean Delogne, 1990 (extraits de *Jean Delogne. Un Homme. Des Jardins*, album non publié Créations Jean Delogne – Celia sprl, non daté, Bruxelles) (© archives privées Anne Buisseret).



**FIG. 2**  
Jardin de la maison-atelier du sculpteur Olivier Strebelle, avenue Dolez n° 580 à Uccle. André Jacquain, Victor Mulpas, design Jules Wabbes, 1955-1958 (Helen Hermans, 2017 © urban.brussels).



**FIG. 3A**  
Le Jardin du Cœur, un des jardins thématiques du musée van Buuren, avenue Léo Errera n° 41 à Uccle. Paysagiste René Pechère, 1968-1969 (Ch. Bastin et J. Evrard © urban.brussels).



**FIG. 3B**  
Le Labyrinthe, un des jardins thématiques du musée van Buuren, avenue Léo Errera n° 41 à Uccle. Paysagiste René Pechère, 1968 (Ch. Bastin et J. Evrard © urban.brussels).



**FIG. 4**  
Parc des Étangs, Park System d'Anderlecht (E. Stoller © urban.brussels, 2017).

## LA PROTECTION DES PARCS ET JARDINS DE L'APRÈS-GUERRE

### LES ABORDS DE L'ANCIEN SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ GLAVERBEL (1964-1967) ET DE L'ANCIEN SIÈGE DES CIMENTERIES BELGES RÉUNIES CBR (1967-1970) – INSCRITS RESPECTIVEMENT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE LE 01/12/2022 ET LE 22/11/2018

Ces deux immeubles emblématiques de la *corporate architecture*, presque voisins, ont pour point commun de s'implanter sur d'anciennes « campagnes » boisées (FIG. 5A, 5B). Ce cadre naturel exceptionnel a été pris en compte et préservé au maximum lors de leur construction. La commune de Watermael-Boitsfort a été particulièrement vigilante pour garantir le maintien du patrimoine arboré de ces sites en bordure de forêt de Soignes.

En ce qui concerne l'ancien siège de la société Glaverbel, le commanditaire ainsi que les autorités communales ont veillé à maintenir et respecter le cadre naturel du parc préexistant à la construction. Ainsi, la surface de bureau et de parking ne pouvait excéder 30 % de la surface du terrain, et un maximum d'arbres devaient être maintenus. Le terrain comprenait en effet plus de 115 arbres d'essences diverses : érables, tilleuls, châtaigniers, charmes, frênes, ormes, hêtres, peupliers, bouleaux, noyers, pins de Corse, thuyas, cyprès, ginkgos et araucarias.

La forme de l'édifice choisie par les architectes Renaat Braem, André Jacquain, Victor Mulpas et Pierre Guillissen découle d'une analyse précise des besoins de l'entreprise ainsi que de l'environnement, et non d'une recherche d'originalité. La forme de couronne respecte les plantations du parc dans lequel elle s'implante et s'adapte à la forme du terrain. Au centre de cet anneau s'étend un patio circulaire arboré longé par le déambulateur principal du bâtiment, évoquant indirectement le jardin intérieur d'un cloître. L'intégration remarquable de l'immeuble Glaverbel au sein d'un terrain boisé, composé de parcs préexistants de style paysager appartenant autrefois à deux vastes propriétés, participe résolument à son intérêt patrimonial. Elle confère à cet édifice de style moderniste – dont l'avant-projet avait avant tout été sélectionné pour ses qualités fonctionnelles lors du concours d'architecture – un caractère de composition unifiée. L'harmonie pronon-



**FIG. 5A en 5B**

Photo aérienne du bâtiment Glaverbel, chaussée de La Hulpe à Watermael-Boitsfort, en 1953 et 2023 (Brugis © urban.brussels).





FIG. 5C

Intérieur de l'anneau du bâtiment Glaverbel, chaussée de La Hulpe n° 166 à Watermael-Boitsfort. Architectes Renaat Braem, Pierre Guillissen, André Jacquain, Victor Mulpas, 1964-1967 (A. de Ville de Goyet, 2024 © urban.brussels).

cée entre le bâti et son environnement naturel rappelle par certains aspects les réalisations emblématiques de l'architecture organique.

*A contrario*, l'emplacement choisi pour le siège de Glaverbel, sur un terrain arboré en lisière de la forêt de Soignes, ainsi que les contraintes définies par les réglementations urbanistiques, ont contribué à ce que le bâtiment soit pensé en vue de s'adapter au site au sein duquel il se situe, et non l'inverse. L'architecture du bâtiment offre une excellente solution paysagère, car elle permet, d'une part, d'épouser idéalement les contours du site et, d'autre part, de s'intégrer harmonieusement au quartier résidentiel existant. Un autre avantage était de conserver les plus beaux arbres et plantes qui se trouvaient sur place. Avec ce concept de l'anneau, Renaat Braem et ses associés partent de l'idée d'une couronne de verre qui s'inscrit dans le relief naturel et le paysage arboré.

La hauteur de l'immeuble est réduite délibérément en dessous du niveau des plus hautes cimes des arbres. La continuité du paysage est préservée du fait de l'implantation centrale du bâtiment sur le terrain et de la présence du cadre paysager qui occupe les abords ainsi que l'espace central de l'immeuble. Le parc, conçu par l'architecte-paysagiste Jacques Wirtz<sup>15</sup>, est visuellement franchissable dans toutes les

directions, sans impression de hiérarchie<sup>16</sup>. Ainsi la circulation est naturelle et les espaces intérieurs et extérieurs s'interpénètrent pleinement. La pierre bleue, avec différentes finitions de surface, est le matériau naturel qui crée le lien visuel entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment. Elle est utilisée en dallage, en couverture du mur et en élément paysager (rocher Glaverbel) de part et d'autre des vitres du rez-de-chaussée dont la transparence renforce la continuité entre l'espace intérieur de l'immeuble, le patio et le parc. La toiture verte, « une promenade au sein de la cime des arbres », participe de cette philosophie, de même que le choix d'un parking souterrain. L'interaction avec le paysage est essentielle, il en ressort une dualité entre l'ouvert et le fermé, le plein et le vide : la forme ronde sans fin avec des lignes illimitées face à l'anneau creux à l'intérieur. Selon les concepteurs, la forme de l'anneau offre la relation la plus favorable entre une grande surface et un profil bas, tandis que les deux tiers des arbres sont épargnés (64 %) (FIG. 5C).<sup>17</sup>

Le site qui devait accueillir le siège de CBR, édifié par les architectes Constantin Brodzki et Marcel Lambrichs, était également planté de grands arbres, vestiges des deux propriétés préexistantes. La commune de Watermael-Boitsfort imposa le maintien d'un maximum d'arbres, et chargea Jacques Boulanger et René Pechère de

15. Voir encadré à la fin de l'article.

16. BILLEN, C., et al., *Bruxelles. Deux siècles et demi de parcs et jardins publics. 1775-2020*, CIVA, 2019.

17. *La Technique des travaux*, nos 1-2, 1968, p. 5.



**FIG. 6**  
CBR, chaussée de La Hulpe n° 185 à Watermael-Boitsfort. Constantin Brodzki et Marcel Lambrichs, paysagistes René Pechère et Jacques Boulanger, 1967-1970 (J. -M. Basy, 2019 © urban.brussels).

la supervision des opérations. Le site comporte plusieurs arbres remarquables qui préexistaient à la construction de l'immeuble et qui ont été intégrés dans un jardin où pelouses et massifs arbustifs alternent de façon harmonieuse (FIG. 6).

**PARC DE LA ROYALE BELGE (1967-1970) –  
INSCRIT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE LE  
18/05/2019**

Le parc, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est le fruit du travail des architectes paysagistes Jean Delogne (1933-2014) et Claude Rebold (1935-2016). Ensemble, ils sont à l'origine de nombreuses réalisations, tant en Belgique qu'à l'étranger. La réflexion s'est faite dans le respect du site en tentant de préserver le paysage originel de la vallée de la Woluwe. Les contraintes urbanistiques imposées dans ce site ont été scrupuleusement suivies : maintien des étangs et de la hêtraie, et hauteur de l'immeuble ne pouvant pas dépasser la cime des arbres.

Le site est traversé par la Woluwe qui alimente au passage un chapelet d'étangs. Aménagés sur d'anciens marécages, ceux-ci sont artificiels et les rives sont en pente raide. Leur tracé a été étudié en étroite relation avec le bâtiment. Une petite colline boisée à l'est du site domine le grand étang : il s'agit d'une ancienne avancée de la forêt de Soignes préservée (hêtraie à luzules avec châtaigniers et chênes). Occupant une superficie de près d'un hectare, elle est parcourue par un sentier sinueux asphalté. Le relief du parc créé est accompagné de billes de chemin de fer plantées verticalement et jointives, sciées selon diverses tailles et inclinaisons en fonction des courbes de niveau.

Une partie du site est accessible au public et comprend une promenade longeant les anciens marais transformés en étangs. Cette promenade est prolongée par le parc de Tenreuken (FIG. 7A).



**FIG. 7A**  
La Royale Belge et le parc Tenreuken, boulevard du Souverain no 25 à Watermael-Boitsfort.  
Architectes Pierre Dufau et René Stapels, paysagistes Jean Delogne et Claude Rebold  
(A. de Ville de Goyet, 2016 © urban.brussels).



**FIG. 7B**  
Les pelouses de La Royale Belge (A. de Ville de Goyet, 2012 © urban.brussels).

18. VOETS, A., « La force du paysage », in *La Royale Belge*, urban.brussels, 2022, pp. 248-259.

19. Voir encadré à la fin de l'article.

Le parc présente une grande variété de conifères et de feuillus : outre les hêtres et châtaigniers de la colline boisée, la présence de cèdres, marronniers, tilleuls et autres résineux forme une trame paysagère structurante.

Le choix de plan cruciforme pour le bâtiment, l'utilisation du verre Stopray Gold et de l'acier COR-TEN comme matériaux des façades ont contribué à créer une véritable unité entre le parc et le bâtiment : la réflexion de la lumière sur les vitrages teintés est enrichie par le jeu de réverbération des façades perpendiculaires. L'ensemble s'associe à la surface de l'étang sur lequel son socle carré et entièrement transparent est posé. L'intégration du bâtiment au site remodelé est particulièrement réussie<sup>18</sup>.

L'aménagement paysager du parc, en harmonie avec le milieu préexistant et le nouveau bâtiment est une réussite par le respect des contraintes naturelles du milieu via la régulation des eaux et des étangs, le rôle de ceux-ci dans l'expression architecturale du bâtiment, la préservation de la hêtraie et de certains arbres préexistants, ainsi que par l'aménagement naturel réalisé par l'alternance de pelouses, massifs et bosquets (FIG. 7B). Le changement du paysage originel, à savoir une végétation marécageuse, en un paysage réinventé, préservant en partie la végétation déjà en place et l'intégrant remarquablement au reste du site, permet de faire écho à ce nouveau bâtiment de manière exceptionnelle.

#### **LE SITE DE LA MÉMÉ (1969-1976 ET 1979-1982) – INSCRIT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE LE 22/10/2020**

Le site connu sous le nom de *La Mémé* (diminutif pour « Maison Médicale »), formé de plusieurs constructions et d'espaces publics, a été construit et aménagé par l'Atelier d'architecture Simone et Lucien Kroll au sein du campus universitaire de l'UCLouvain à Woluwe-Saint-Lambert. Les abords de différents bâtiments (*La Mémé* (FIG. 8A), la Mairie et l'école Chapelle-aux-Champs, le restaurant universitaire, le bâtiment œcuménique, la station de métro Alma sous la promenade de l'Alma; le patio et le petit restaurant, sur la promenade de l'Alma) ont été conçus avec l'aide du jardinier originaire de Frise, Louis-Guillaume Le Roy<sup>19</sup>, militant d'une nouvelle approche du paysage respectant le caractère évolutif et la complexité des écosystèmes, en privilégiant les essences indigènes, avec la participation des étudiants, celle des



**FIG. 8A**  
La Mémé dans son écrin végétal. Atelier Simone et Lucien Kroll et paysagiste Louis-Guillaume Le Roy, 1969-1976 (A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels).



**FIG. 8B**  
La promenade de l'Alma. Atelier Simone et Lucien Kroll et paysagiste Louis-Guillaume Le Roy, 1979-1982 (A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels).

riverains, mais aussi celle des maçons pour accentuer la continuité organique entre le sol, les plantations et l'architecture qui en émerge.

Les espaces publics étaient peu « aménagés » au sens où on l'entend aujourd'hui ; on y plantait de préférence les essences qui caractérisaient le paysage avant la construction du campus et on y laissait plutôt la nature se développer entre les cheminements naturels qui découlaient de l'usage, reliant le restaurant universitaire et *La Mémé* ainsi que la Mairie et la station de métro Alma. Au-dessus du tracé du métro, la promenade de l'Alma assurait une connexion plantée indispensable entre les différentes constructions à un niveau supérieur. Elle se prolonge au nord-est au dehors du campus. Le relief du terrain et de la promenade a été travaillé avec le plus grand soin pour affirmer les continuités et renforcer les aspects paysagers, mais aussi ludiques des aménagements. Faute d'entretien,

ces interventions ont malheureusement été altérées par le temps et ont parfois été démolies mais, comme le montrent à suffisance les photographies des années 1970-1980, elles constituaient une caractéristique importante du concept global de l'ensemble.

Outre la promenade de l'Alma (**FIG. 8B**) et ses restaurants, le site comprend des espaces publics d'aspect et de forme diversifiés, étagés à différents niveaux selon leur accès, qui offrent des lieux de rencontre et de découverte, à l'instar d'un morceau de ville. La végétation indigène s'exprime sans contrainte dans les espaces qui lui sont dévolus : aubépines, sureaux, érables sycomores et champêtres, saules blancs, sorbiers, noisetiers, hêtres...

La démarche de l'architecte Lucien Kroll anticipe les préoccupations du tournant du XXI<sup>e</sup> siècle pour les attitudes responsables sur les



**FIG. 9A**

Le Mont des Arts. Jardin conçu par le paysagiste René Pechère, 1957-1958 (A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels).

plans politique, économique et aussi écologique, en particulier dans la symbiose recherchée entre les abords des immeubles et la nature environnante.

Les abords des bâtiments comportent une végétation indigène très variée, refuge pour la faune locale. Leur philosophie d'aménagement, pensée par Louis-Guillaume Le Roy, c'est-à-dire de laisser la nature coloniser le milieu et se réguler elle-même, a permis le développement d'une biodiversité intéressante<sup>20</sup>.

La végétation des abords et du site révèle une réelle volonté d'intégration de la nature dans sa forme la plus spontanée, et celle d'offrir un véritable écrin sauvage à l'œuvre bâtie.

Cet aménagement « sans aménagement » est caractéristique de Louis-Guillaume Le Roy, à l'opposé de la nature domestiquée, et ce site en constitue un témoignage précieux. Il est le pendant végétal de l'architecture de Kroll et ensemble, ils forment une œuvre cohérente.

Le projet initial de l'atelier Kroll et de Le Roy ne fut pas entièrement mené à terme; cependant, le site actuel de *La Mémé* est un rare exemple – certes inachevé – de la matérialisation d'une utopie liée directement au mouvement contestataire de Mai 68.

### **LE JARDIN DU MONT DES ARTS – INSCRIT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE LE 28/04/2022**

Le jardin central a été aménagé par l'architecte paysagiste René Pechère<sup>21</sup> en 1957-1958, concomitamment à la construction de l'ensemble architectural conçu par les architectes Jules Ghobert, Maurice Houyoux et Roland Delers<sup>22</sup>. Cette composition paysagère de style symétrique et classicisant présente une succession de cinq parterres centraux bordés de fontaines circulaires et d'alignements de platanes, conçus pour donner l'illusion d'un seul parterre continu lorsqu'on les regarde depuis la terrasse en surplomb (FIG. 9A). Au Nord, un jardin latéral secondaire, plus intimiste et arboré – réaménagé depuis – était auparavant établi le long de la voirie.

Formant l'axe central, ces cinq vastes parterres de forme carrée, agrémentés de broderies végétales aux motifs géométriques, sont séparés par des allées transversales. Leurs différents compartiments ceinturés de haies de buis sont plantés d'arbustes persistants (*Berberis*), ainsi que de plantes vivaces et annuelles dont les tons et les essences varient selon les saisons. De part et d'autre de ces parterres centraux, deux rangées de parterres latéraux végétalisés, délimités par des haies d'ifs et plantés de topiaires en

20. Des plants de hêtre, prélevés autrefois en forêt de Soignes par les étudiants et plantés sur les talus, sont à l'origine de la présence de cette essence forestière dans les abords.

21. Voir encadré à la fin de l'article.

22. MEGANCK, M., et al., « Le Mont des Arts », coll. *Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire*, n° 62, urban.brussels, 2024.

cylindres à bords arrondis, ainsi que de yuccas, de plantes vivaces et de végétation buissonnante. Des alcôves aménagées dans les haies accueillent des bancs. Sur les côtés extérieurs de ces parterres se trouvent deux rangées de dix bassins circulaires avec jets d'eau. Encadrant ces bassins, deux doubles alignements de platanes, taillés en rideau et aux troncs chaulés, allongent la perspective et marquent la séparation des espaces. Deux allées latérales en dalles de pierre bleue, encadrées de zones en dolomie, longent les platanes sur les côtés du jardin central.

De nombreuses sculptures et œuvres d'art agrémentent tant les bâtiments que les jardins du Mont des Arts. Elles constituent aujourd'hui un témoignage inédit et représentatif de la production artistique belge dans le domaine de la statuaire au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec un vocabulaire formel empreint de l'esthétique d'avant-guerre et restant proche de l'Art Déco. À l'ouest s'élève la statue équestre en bronze d'Albert 1<sup>er</sup>, œuvre centrale du jardin suivant la perspective principale, réalisée par le sculpteur A. Courtens. L'ensemble du Mont des Arts et l'érection de la Bibliothèque royale sont dédiés à la mémoire du souverain, roi des Belges de 1909 à 1934. À l'est se trouve la fontaine monumentale formée de stèles par T. Van Goolen, devant des bas-reliefs, œuvres respectivement de A. Vriens et M. d'Haveloose. Parmi les sculptures, citons *La Nageuse* par F. Debonnaires dans un bassin de faible profondeur, les statues *Musique* et *Chant* par O. Jaspers dans l'angle Nord-Est, les *Enfants et Chevreaux* par E. Canneel; *Le Chien-Loup* par A. Aebly (FIG. 9B), et la *Composition décorative* par H. van Albada dans les buissons.

L'intervention de l'architecte de jardin René Pechère dans la réalisation du jardin public est centrale dans la composition du Mont des Arts et dans son intérêt paysager. L'architecte-paysagiste y a développé un programme classique contemporain se déployant en différents compartiments dont subsiste aujourd'hui la partie centrale. Il y présente à la fois une relecture des motifs classiques, tels la mosaïque de parterres de gazon cernés de buis, pensée comme une sorte d'ample tapis visant à mettre en valeur la façade de la Bibliothèque royale et à souligner sa primauté au sein de l'ensemble architectural, et l'invention d'un nouveau vocabulaire, tels les rangs de bassins circulaires avec fontaines. Bien que les bâtiments et le site aient été construits dans les années 1950-1960, le style retenu

puise encore dans les codes de l'architecture néoclassique monumentale qui prédominaient à la veille de la Seconde Guerre mondiale. La composition esthétique s'appuie par ailleurs sur une prouesse d'ingénierie qui fonde l'intérêt technique du site. En effet, les jardins sont aménagés sur la dalle de béton qui couvre les salles de conférence et le parking souterrain de trois niveaux, consistant en un vaste caisson de béton armé. Premiers jardins suspendus conçus sur une telle superficie en Europe, ils bénéficiaient à ce titre d'une notoriété internationale. Avec les jardins classés de la maison van Buuren (Uccle), ce jardin constitue l'une des réalisations les plus emblématiques du paysagiste bruxellois, figure majeure de l'art des jardins au XX<sup>e</sup> siècle.



**FIG. 9B**  
Le Mont des Arts, *Le Chien-Loup*, sculpteur Albert Aebly, 1962  
(W. Kenis © urban.brussels).



**FIG. 10A, 10B et 10C**  
 Parc Roi Baudouin à Jette (A. de Ville de Goyet, 2017 © urban.brussels) (Ch. Bastin et J. Evrard © urban.brussels) (S. Palmans, 2021 © urban.brussels).

## DES JARDINS À VALORISER

De nombreuses créations, non protégées encore, méritent tout autant d'attention, qu'elles soient contemporaines ou moins récentes, connues ou moins connues, car il s'agit d'un patrimoine précieux en constante évolution, parfois menacé, et qu'il importe de préserver. On pourrait citer les trois parties du parc Roi Baudouin à Jette (le parc paysager classique, la partie avec l'étang et ses berges écologiques, et la partie avec prairies et verger) (FIG. 10A, 10B, 10C), les jardins de René Pechère comme celui de la Cité administrative à Bruxelles (FIG. 11) ou les vestiges du Jardin moderne de l'Expo 58 au Heysel (FIG. 12A, 12B, 12C), le jardin privé des bâtiments de l'AG Insurance de Dan Kiley, le jardin de la Cité Modèle à Laeken redessiné par Gilles Clément (FIG. 13), ou encore le boulevard Albert II dessiné par Jacques Wirtz (FIG. 14A, 14B).

### LA COUR-JARDIN DU GROUPE AG INSURANCE – 1989

Conçue par le maître du jardin moderne, le paysagiste américain Dan Kiley (1912-2004)<sup>23</sup>, cette

cour est une interprétation moderne du jardin de cloître classique, composé de trois espaces interdépendants, chacun présentant des éléments de son style distinctif (FIG. 15A).

La première partie était une place ouverte, avec une fontaine en son centre. De là partait une zone plus petite et plus privée, ombragée par un bosquet de quarante-huit féviers (*Gleditsia triacanthos*) disposés en grille serrée. La troisième partie du jardin, la plus petite, comprenait un pavillon en bois abritant une fontaine à bulles avec, d'un côté, des sièges parmi des haies d'ifs taillés et, de l'autre, un petit bosquet d'amélanchiers (*Amelanchier canadensis*). La fin du jardin est marquée par une allée de ginkgos bilobas. Kiley a ainsi créé un paysage aux expériences sensorielles variées et contrastées (ouverture et clôture, structure et éléments naturels, simplicité et complexité, abstraction de la nature et prolongement de l'architecture environnante)<sup>24</sup> (FIG. 15B).

Des travaux effectués sur le site en 2020 ont malheureusement amputé une partie de cette œuvre remarquable (FIG. 15C).

23. Voir encadré à la fin de l'article.

24. Voir <https://landscapelover.wordpress.com/2010/09/03/dan-kiley-in-brussels/>



**FIG. 11**  
Cité administrative de l'État, 1958-1983. Jardin conçu par le paysagiste René Pechère, 1975-1995 (A. Tomsa, 2019 © urban.brussels).

**FIG. 12A**  
Le Jardin moderne, Expo 58 à Laeken. René Pechère, 1958 (in *Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958. L'architecture, les Jardins et l'éclairage*, 1960) (Fonds René Pechère © CIVA Collections, Brussels).



**FIG. 12B, 12C**  
Vestiges du Jardin moderne, Expo 58 à Laeken (C. Leclercq, 2024 © urban.brussels).





**FIG. 13**  
Cité Modèle à Laeken, vue de l'escalier-jardin conçu par le paysagiste Gilles Clément, 2005-2008 (ARCHistory, 2018 © urban.brussels).



**FIG. 14A, 14B**  
Boulevard Roi Albert II à Bruxelles, aménagement paysager des terre-pleins centraux agrémentés d'œuvres d'art monumentales de différents artistes. Architecte-paysagiste Jacques Wirtz, 1995-1997 (M. Vanhulst, 2014 © urban.brussels).



## CONCLUSION

Comme le résume le jardinier et paysagiste contemporain Gilles Clément, «l'idée du meilleur change avec les temps de l'histoire. L'architecture du jardin traduisant cette idée change en conséquence. Il s'agit non seulement d'organiser la nature selon une scénographie de l'apaisement mais encore d'y exprimer une pensée aboutie de l'époque à laquelle on vit, un rapport au monde, une vision politique.»<sup>25</sup>

Cet aperçu du patrimoine naturel bruxellois d'après-guerre nous invite à poursuivre les initiatives visant à inventorier, documenter et préserver les espaces représentatifs de cette période de notre histoire.

Afin d'éviter des disparitions malencontreuses de cet héritage culturel vivant et fragile, les espaces verts de manière générale, et les jardins modernes en particulier, sont l'objet d'une grande attention dans l'exercice des missions patrimoniales et environnementales. Cette vigilance rejoint un souci permanent d'amélioration de notre cadre de vie et de sensibilisation à l'histoire de la cité et de ses habitants.

Une meilleure connaissance et compréhension des jardins post-guerre, ainsi que l'allocation de moyens adéquats pour leur préservation et leur restauration, permettrait une gestion proactive et respectueuse de ce patrimoine. Dans cette optique, soulignons notamment l'importance des initiatives existantes de conservation d'archives relatives aux projets d'espaces verts, du partage d'informations entre acteurs et de la mise en réseau, ainsi que du soutien à la recherche scientifique et à l'administration publique dans le domaine de l'histoire des jardins et du paysage (FIG. 12A, 12B, 12C).



**FIG. 15A**  
Photo aérienne des AG Insurance (aujourd'hui AG Campus) délimitées par les rues du Pont-Neuf, de Laeken, du Cirque et aux Fleurs, en 1993. Paysagiste Dan Kiley, 1987 (Brugis, 2024 © urban.brussels).

25. CLÉMENT, G., 2012, *Jardins, paysage et génie naturel: Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011*, Nouvelle édition [en ligne], Collège de France.



**FIG. 15B**  
AG Campus Jardin Dan Kiley (Ph. Braquenier, 2022 © urban.brussels).

**FIG. 15C**  
Photo aérienne de l'AG Campus, en 2023. Paysagiste Dan Kiley, 1987. Une partie importante du concept paysager d'origine a disparu lors de travaux en 2020 (Brugis, 2024 © urban.brussels).



## BIBLIOGRAPHIE

BROWN, J., *Le jardin moderne*, éd. Actes sud, Arles, 2000.

BILLEN, C., et al., *Deux siècles et demi de parcs et jardins publics 1775-2020*, CIVA, Bruxelles, 2019.

CLÉMENT, G., *Jardins, paysage et génie naturel : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011*, Nouvelle édition [en ligne], Collège de France, 2012.

LELOUTRE, G., LIONNEZ, H., « Façonner la lisière de la forêt avec l'architecture corporative. Royale belge, Glaverbel et CBR à Watermael-Boitsfort », *Bruxelles Patrimoines*, n° 23-24, urban.brussels, 2017.

Atelier EOLE paysagiste, *Notice patrimoniale Parc de La Royale Belge*, non publiée, 2020.

LE DANTEC, J. P., LE DANTEC, T., *Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins. Le sauvage et le régulier*, éd. Le Moniteur, Paris, 2019.

CANNEEL-CLAES, J., « L'évolution de l'art des jardins », in *Bâtir*, n° 67, Bruxelles, 1938, pp. 247-250.

CANNEEL-CLAES, J., « Le jardin fonctionnel », in *Bâtir*, n° 5, Bruxelles, 1933, p. 179.

FLOUQUET, P.L., « Le jardin fonctionnel. Interview de l'architecte jardiniste Jean Canneel-Claes I.S.A.D. La leçon au fond du jardin », in *Bâtir*, n° 24, Bruxelles, 1934, p. 926-929.

MEGANCK, M., et al., « Le Mont des Arts », coll. *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire*, n° 62, urban.brussels, 2024.

SIMORRE, E., *Le paysage des grands ensembles : des théories urbaines aux pratiques habitantes*, Université Agro Campus Ouest, Angers, 2015.

## Quelques paysagistes importants

### ANDRÉ VERA (1881-1971)

Ce théoricien français de l'art des jardins a développé dès 1910 une série de préceptes d'aménagement dans ses ouvrages, sur lesquels il collabora avec son frère Paul, artiste-peintre et décorateur, auteur de nombreux projets de jardins illustrés. Parmi leurs quelques réalisations concrètes, citons le jardin de l'hôtel de maître du Vicomte de Noailles à Paris. Le style d'André Vera est notamment marqué d'influences cubistes et Art Déco, ainsi que de tendances néoclassiques notamment liées aux goûts nationalistes de l'entre-deux-guerres. Il développe une vision régulière et très architecturée des jardins, symétriques et proportionnés, aux lignes rectilignes et aux formes géométriques, avec des contrastes de couleurs et de volumes, où le végétal est considéré comme un matériau parmi d'autres, sans recherche poussée concernant la composition horticole, excepté pour le travail primordial des couleurs dans la composition globale. Ses jardins intègrent souvent des statues et œuvres d'art. À certains égards, ses réalisations peuvent être considérées comme des jardins modernistes d'avant-garde.

### JEAN CANNEEL-CLAES (1909-1989)

Né à Schaerbeek, Jean Canneel-Claes, qui évolue dans un milieu artistique dès son jeune âge, est le premier diplômé en architecture de jardin de l'Institut supérieur des Arts décoratifs de la Cambre en 1929. Il y est l'élève de Louis Van der Swaelmen. Il suit ensuite des cours d'architecture en élève libre. Inspiré par les conférences et les écrits de Le Corbusier – au point de le solliciter en 1929 pour concevoir un projet pour sa maison personnelle, non réalisé – Canneel-Claes plaide dès le début des années 1930 pour un style de «jardin fonctionnel», moderniste et rationnel. Il collabore avec les architectes bruxellois du mouvement moderne, comme Victor Bourgeois et Louis-Herman De Koninck. Il travaille également avec Jules Buysens à la conception

des espaces verts de l'Exposition universelle de 1935 à Bruxelles. Il participe en outre à la reconstruction d'après-guerre, en tant que chef du service des paysages auprès du Commissariat général national (1944).

### ADOLPHE ALPHAND (1817-1891)

Ingénieur des ponts et chaussées né à Grenoble, il devient en 1855 directeur des Travaux de la Ville de Paris, en particulier du service Promenade et plantations. Il travaille avec le baron Georges Eugène Haussmann qui dirige les vastes opérations de transformations et d'embellissement de la ville. Le rôle d'Alphand a été déterminant dans l'aménagement des espaces verts publics de la capitale française au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que le parc des Buttes-Chaumont, le parc Monceau, le bois de Vincennes, les jardins des Champs Élysées... Il collabore avec des paysagistes tels que Jean-Pierre Barillet-Deschamps et Édouard André. Ses parcs sont inspirés du style paysager à l'anglaise. Irréguliers, ceux-ci reproduisent la nature dans une vision idéalisée, avec des boucles de promenade sinueuses, des fabriques et petits édifices inspirés de diverses époques, et des points de vue rappelant des tableaux.

### JEAN DELOGNE (1933-2014)

Dans le magasin familial de fleurs tropicales situé à Saint-Gilles, le jeune Jean Delogne aide sa mère à réaliser des compositions florales. Après sa scolarité, il se forme dans une école de botanique dans le Somerset et entreprend ensuite un grand voyage d'étude au cours duquel il découvre l'œuvre d'Isame Noguchi à San Francisco. Cela déterminera l'orientation de sa carrière. De 1962 à 1964, il suit une formation au Japon à la prestigieuse école d'Ikebana Sogetsu. À son retour et jusque dans les années 1980, il intègre des compositions végétales dans de nombreux intérieurs de maisons privées, d'immeubles à appartements

et de bureaux. Dans ses projets de jardin et d'aménagement paysager, Delogne accentue la robustesse de la structure au moyen de formations rocheuses, en particulier les croûtes de pierre bleue. Ses commandes se diversifient et s'internationalisent. Désigné architecte paysagiste et décorateur floral pour les festivités du 2500<sup>e</sup> anniversaire de l'empire perse à Persépolis en 1971, il obtient une renommée internationale. Afin de répondre aux nombreuses commandes qui s'ensuivent, Delogne s'associe avec le paysagiste Claude Rebold (1935-2016) de 1965 à 1987. Il se consacre aux halls d'entrée, patios et espaces verts de nombreux immeubles de bureaux : La Royale Belge, BBL Marnix, Générale de Banque à Bruxelles, FN Herstal, Banque NSM à Paris, Swift à La Hulpe, BP France, Microsoft à Diegem. Il conçoit aussi le parc Amaliehaven à Copenhague, le jardin public Picasso à Malaga, le parc botanique Phoenix à Nice, un port de plaisance à Key Biscayne en Floride, des hôtels de luxe en Tunisie, des projets au Zaïre, Côte d'Ivoire, Arabie Saoudite, ou encore le Landscape Masterplan pour Abuja, la nouvelle capitale administrative du Nigéria.

#### **JACQUES WIRTZ (1924-2018)**

Cet architecte-paysagiste belge de renommée internationale compte au nombre de ses réalisations les jardins du Carrousel à proximité directe du Musée du Louvre à Paris, le campus et le jardin de l'université d'Anvers, ainsi que le boulevard du Roi Albert II à Bruxelles. Son approche joue notamment sur les volumes structurés de haies et les lignes courbes, ainsi que l'enchaînement d'ambiances variées. Il s'adapte au contexte spécifique du lieu et le met en valeur, avec des créations originales et renouvelées.

#### **LOUIS-GUILLAUME LE ROY (1924-2012)**

Paysagiste et artiste néerlandais populaire parmi la société civile. Ses œuvres sont marquées par une préoccupation

pour l'écologie et l'interaction créative entre la flore, la faune et les humains, ainsi que la vision du jardin en tant qu'écosystème évolutif et complexe. Il est notamment connu pour son œuvre *Ecokathedraal* à Mildam (Pays-Bas), conçue et modifiée de manière continue sur plusieurs décennies.

#### **RENÉ PECHÈRE (1908-2002)**

Cet éminent paysagiste belge est l'auteur de très nombreuses créations tant en Belgique (et particulièrement à Bruxelles) qu'à l'étranger. Sa carrière se développe après la Seconde Guerre mondiale. Il conçoit notamment les espaces publics de l'Exposition universelle de 1958. Son style géométrique est caractéristique de son œuvre. Il est un membre actif dans la création du comité scientifique international ICOMOS-IFLA (Fédération internationale des architectes paysagistes) et joue un rôle d'inspirateur de la charte de Florence (1982) relative à la sauvegarde des jardins historiques.

#### **DAN KILEY (1912-2004)**

Cet architecte paysagiste américain représentatif du style moderne est particulièrement actif au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il conçoit de très nombreux projets aux États-Unis. Ses œuvres sont caractérisées par des tracés géométriques. Il est l'auteur de l'aménagement de l'esplanade de la Défense à Paris en jardin en 1978.

## Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

## Coordination du dossier

Jean-Marc Basyn  
Stephanie Van de Voorde (VUB)  
Marylise Parein (VUB, urban)

## Coordination de l'iconographie

Jean-Marc Basyn et Julie Coppens

## Auteurs / collaboration rédactionnelle

Jean-Marc Basyn, Iwein Baeyens, Ana Castillo, Lieven De Grootte, Tania De Schepper, Margaux Denys, Stijn Elsen, Waldo Galle, Erik Hendrickx, Michèle Kreutz, Catherine Leclercq, Harry Lelièvre, Charlotte Nys, Marylise Parein, Stephanie Van de Voorde, Manja Vanhaelen, Tom Verhofstadt, Ine Wouters

## Rédaction finale en français

Jean-Marc Basyn et Valérie Orban

## Rédaction finale en néerlandais

Jean-Marc Basyn

## Traduction

Oneliner, Linguanet

## Relecture

Eric Chagnon, Suzanne Gillijns, Anne Marsaleix et les membres du comité de rédaction

## Graphisme

Toast Confituur Studio

## Création de la maquette

Polygraph

## Impression

db Group.be

## Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels.  
bpeb@urban.brussels

## Remerciements

Adam Paluch, Caroline Berckmans, Anne Buisseret, Alfred de Ville de Goyet, Helen Hermans, Marie-Françoise Plissart, Marie-Elisabeth Volckrick, B2Ai, Atelier Zone III, &bogdan, MAKER architecten, Origin Architecture & Engineering, A2M, VAI, CIVA, ING ARCHistory, Centre de Documentation urban, Brugis urban, Innoviris

## Coordination des publications

Cecilia Paredes

## Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

## Contact

Direction Connaissances et Communication  
Mont des Arts 10-13,  
1000 Bruxelles  
www.patrimoine.brussels  
editions@urban.brussels

## Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes
- 002 - Juin 2012  
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?
- 008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014  
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015  
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016  
Victor Besme
- 022 - Avril 2017  
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017  
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017  
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018  
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018  
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018  
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018  
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019  
Bétons
- 031 - Septembre 2019  
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019  
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020  
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021  
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021  
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022  
Points de vue
- 037 - Automne 2024  
Objets et collections
- 038 - Printemps 2025  
Focus 1939-99

Retrouvez tous les articles sur  
[www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)

## Liste des abréviations

AGR – Archives générales du Royaume  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
UCL – Université Catholique de Louvain  
ULB – Université Libre de Bruxelles  
VAI – Vlaams Architectuurinstituut  
VUB – Vrije Universiteit Brussel

## ISSN

2034-578x

## Dépôt légal

D/2024/6860/011

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".*

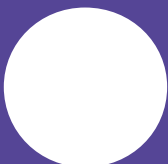
Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro Focus 1939-99 vise à sensibiliser le public à l'importance de notre patrimoine récent.

Comment le préserver, assurer son développement durable et promouvoir sa valorisation ? Telles sont les principales questions abordées dans ce dossier, qui met l'accent sur la politique du patrimoine et la recherche scientifique dont ce « jeune » patrimoine a fait l'objet ces dernières années.

**Sarah Lagrillière**  
Directrice générale adjointe

# U



20 €



ISBN 978-2-87584-218-3